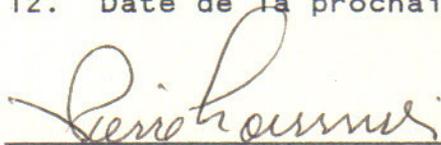


2^e RÉUNION DU COMITÉ PROVISOIRE DE
L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

Ordre du jour

Réunion du 30 novembre 1997

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'Ordre du jour
3. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du 26 octobre 1997
4. Rapport sommaire de la trésorière (l'encaisse)
5. Recherche d'un nom d'association auprès du bureau de l'inspecteur général des institutions financières du gouvernement du Québec (coût: 23,93 \$)
6. Requête pour la constitution en corporation de notre Association sur réception du rapport de recherche d'un nom d'association (coût: 142,00 \$)
7. Fédération des familles-souches québécoises inc.: services offerts, adhésion de notre Association au coût de 1,50 \$ par membre par année
8. Recrutement de membres pour notre Association: formation d'un Comité du recrutement
9. Activités et produits à offrir aux membres de l'Association avec les échéanciers
10. Assurance responsabilité pour l'Association
11. Varia
12. Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée



Pierre Fournier, président
du Comité provisoire

PROCÈS-VERBAL DE LA 2^e RÉUNION
DU COMITÉ PROVISOIRE DE
L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

Réunion tenue le dimanche 30 novembre 1997, à l'Hôtel Québec, de Sainte-Foy.

Sont présents: Pierre Fournier, président
Armelle Fournier, vice-présidente
Lise C. Fournier, secrétaire
Jeanne Fournier-St-Laurent, trésorière
Monique Fournier, directrice
Lise Fournier, directrice
Raymond Fournier, directeur
Honorius Fournier, directeur
Monique Fournier-Caron, directrice
Réal Fournier, directeur
Michel Fournier, directeur
Diane Caron, membre régulier

Est absent: Jean-Paul Bussièrès, directeur

Pierre Fournier, président, procède à l'ouverture officielle de l'assemblée à 12 h 35. Il fait ensuite la lecture de l'Ordre du jour. Réal Fournier demande qu'on ajoute au point 11 du Varia les items a) Journal et b) Salle de réunion. Sur une proposition de Raymond Fournier, appuyée par Lise Fournier, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'Ordre du jour.

Lise C. Fournier, secrétaire, fait ensuite la lecture du compte rendu, rédigé par Armelle Fournier, concernant la 1^{re} réunion du Comité provisoire. Sur une proposition de Réal Fournier, appuyée par Honorius Fournier, il est résolu à l'unanimité d'adopter le compte rendu de la réunion du 26 octobre 1997.

Jeanne Fournier-St-Laurent, trésorière, fait un rapport sommaire concernant l'Actif de L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE, dont les avoirs sont déposés à la Caisse populaire de la Colline, à Sainte-Foy, soit: une part sociale de 5,00 \$ et une encaisse de 147,00 \$ au 31 octobre 1997. Un relevé mensuel des transactions effectuées durant le mois lui sera expédié à son domicile.

Pierre Fournier procède ensuite à la lecture du document pour la recherche d'un nom d'association auprès du bureau de l'Inspecteur général des Institutions financières du gouvernement du Québec. Sur une proposition de Pierre Fournier, appuyée par

Armelle Fournier, il est résolu à l'unanimité d'adopter le nom « L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE » comme raison sociale de notre Association. Le président nous informe qu'il faudra attendre le rapport de recherche pour l'acceptation de notre raison sociale avant d'envoyer la requête pour constitution en corporation.

Pierre Fournier fait ensuite la lecture des documents concernant la requête pour constitution en corporation de notre Association. Sur une proposition de Pierre Fournier, appuyée par Honorius Fournier, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'inscription des renseignements suivants sur le formulaire de requête pour constitution en corporation de notre Association, à savoir:

Raison sociale: L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

Siège social: 1210, avenue du Séminaire, Local 1246
Sainte-Foy (Québec)
G1K 7P9

Adresse postale: Case postale 6700
Sillery (Québec)
G1T 2W2

Requérants: Pierre Fournier, retraité
Armelle Fournier, cuisinière
Lise C. Fournier, ethnologue
Jeanne Fournier-St-Laurent, pharmacienne
Monique Fournier, fonctionnaire
Raymond Fournier, retraité
Honorius Fournier, retraité
Monique Fournier-Caron, retraitée
Lise Fournier, journaliste
Réal Fournier, facteur
Michel Fournier, prêtre
Jean-Paul Bussièrès, retraité
Diane Caron, fonctionnaire

Administrateurs provisoires de la corporation:
Pierre Fournier, président
Armelle Fournier, vice-présidente
Lise C. Fournier, secrétaire
Jeanne Fournier-St-Laurent, trésorière
Jean-Paul Bussièrès, directeur
Raymond Fournier, directeur
Honorius Fournier, directeur
Monique Fournier-Caron, directrice
Réal Fournier, directeur
Lise Fournier, directrice
Monique Fournier, directrice
Michel Fournier, directeur

Liquidation de l'Association:

tous les biens et les sommes que possède L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE seront remis à une association analogue advenant la liquidation de l'Association.

Sur une proposition de Réal Fournier, appuyée par Monique Fournier, il est résolu à l'unanimité de confier le mandat à Pierre Fournier d'envoyer à l'Inspecteur général des Institutions financières les documents concernant la recherche du nom de notre Association et ensuite la requête pour constitution en corporation de notre Association.

Il est également résolu à l'unanimité de rembourser intégralement à Pierre Fournier les frais encourus pour ces deux demandes, soit 23,93 \$ pour la recherche d'un nom d'association et 142,00 \$ pour la requête en constitution. Une somme globale de 165,93 \$ lui sera remboursée dès que l'Association aura le montant disponible dans son compte bancaire. Pierre Fournier fera rapport, à la prochaine réunion, des résultats de ces démarches.

Pierre Fournier informe les membres du Comité qu'il a acheté le *Guide de gestion d'une association de famille*, produit par La Fédération des familles-souches québécoises inc. Il nous expose ensuite les avantages et les différents services qu'offre la Fédération des familles-souches québécoises inc. à ses membres. Sur une proposition d'Armelle Fournier, appuyée par Monique Fournier-Caron, il est résolu à l'unanimité que notre Association devienne membre de La Fédération et paie la contribution requise.

Au sujet du Comité de recrutement, Réal Fournier informe les administrateurs que deux personnes se sont déjà proposées pour travailler à la campagne de recrutement. Une discussion s'amorce sur l'entrée en vigueur des cartes de membre et leur durée de validité.

Sur une proposition d'Honorius Fournier, appuyée par Réal Fournier, il est résolu à l'unanimité que l'année financière de l'Association soit fixée du 1^{er} janvier au 31 décembre, et que la validité de la carte de membre de l'Association soit établie pour cette même période d'un an.

Il est également proposé que la 1^{re} année de validité de la carte de membre soit prolongée jusqu'au 31 décembre de l'année suivante dans le cas où un nouveau membre paierait sa carte entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. La 2^e année, soit au renouvellement de sa carte de membre, la validité serait alors fixée du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année courante. Cette proposition sera réévaluée lors de la prochaine réunion du Comité provisoire.

Il est également proposé que Réal Fournier et Lise C. Fournier, secrétaire, préparent le contenu du dépliant pour la campagne de recrutement qui s'amorcera au début de l'année 1998 et qu'ils soumettent ce document à la prochaine réunion. Ces deux personnes acceptent ce mandat.

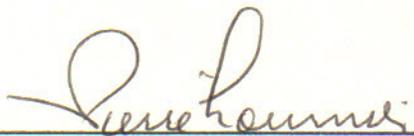
En ce qui a trait aux activités et aux produits à offrir aux membres, il est proposé d'organiser une journée d'activités pour l'assemblée de fondation, qui pourrait éventuellement se tenir en septembre 1998. Ce sujet sera discuté à nouveau lors des prochaines réunions du Comité provisoire.

Quant à l'assurance responsabilité que notre Association devrait contracter, il est proposé et résolu à l'unanimité d'en reporter la discussion et la décision à une date ultérieure.

Concernant le journal de l'Association, Réal Fournier propose que le journal « Le Fournier » qu'il produit actuellement, à raison de deux numéros par année, devienne le Bulletin officiel de notre Association à partir de la date de fondation officielle.

Quant à la location d'une salle de réunion pour le Comité provisoire, Armelle Fournier informe les membres que l'on pourrait bénéficier de l'utilisation à titre gracieux d'une salle de réunion à Limoilou ou à Beauport, et qu'il suffirait d'en faire la demande auprès de son employeur. Réal Fournier propose le même genre de service, mais à Lévis cette fois. Les administrateurs suggèrent donc d'alterner les réunions, tantôt sur la rive nord, tantôt sur la rive sud de Québec.

Sur une proposition de Pierre Fournier, appuyée par Honorius Fournier, il est résolu à l'unanimité de fixer la prochaine réunion du Comité provisoire le dimanche 25 janvier 1998, vers 13 h. Il est également proposé et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 14 h 45.


Pierre Fournier, président


Lise C. Fournier, secrétaire